

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
VILLE DE PORT-CARTIER



## AVIS PUBLIC

### ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2026, 2027 ET 2028

---

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné, que le budget de la Ville de Port-Cartier pour l'exercice financier 2026 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 seront soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui aura lieu **LE LUNDI 26 JANVIER 2026, À 19 H**, à la salle du conseil, au 40, avenue Parent, Port-Cartier.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget de l'exercice financier 2026 et tout mode de financement d'une dépense qui y est prévue ou le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

**FAIT À PORT-CARTIER**, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de janvier 2026.

La greffière,

M<sup>e</sup> Ariane CAMIRÉ